« Les grandes étapes des conquêtes démocratiques»

et de leur régression

La **démocratie** organise les pouvoirs dans la société pour transformer la société. Elle correspond à **l'apparition des États**. Il s'agit de gérer pacifiquement les conflits dans la société.

Si la société est injuste, comment la transformer pour que la pacification des conflits ne se traduise pas par l'imposition du plus fort au plus faible ?

La Révolution remet en cause la Royauté et le pouvoir de la Noblesse (aristocratie).
Que mettre à la place ?

ses références :

le modèle municipal

- le vote dans les communes dès le Moyen-Âge

(les bourgeois s'émancipent des seigneurs et désignent leurs « Bourgmestres »)

ses valeurs et sa représentation de l'homme :

1776 : constitution des États-Unis

« nous tenons pour évidentes...ces vérités que tous les hommes ont été crées **égaux** »

1789 : la révolution bourgeoise

- déclaration des **droits de l'homme** : « les hommes naissent et demeurent **libres et égaux** en droits » (repris en 1793)

- Ces droits sont la liberté, ***la propriété,*** la sûreté et la résistance à l'oppression. La *propriété*, "*droit naturel et imprescriptible* de l'*Homme*" (déclaration des droits de l'homme : article 2)

- abolition de l'esclavage (liée aux luttes des esclaves dans les colonies françaises)

- **démocratie représentative**

« Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

« Dire de l'*abbé Sieyes*, sur la question du veto royal à la séance du 7 septembre 1789 »

1789-94 – La révolution française

1789 – 1794 : deux approches de la République vont coexister :
- Celle de l'*abbé Sieyes :* **« République des propriétaires »** basée sur un suffrage censitaire.
- Celle ou **République** et **démocratie** sont synonyme (Robespierre)
jusqu'en 1830, dans les Républicains coexiste en conflit les 2 valeurs : **Liberté** et **l'égalité**

Dès**1791 –** La loi **Le Chapelier** (un des créateurs du club des Jacobins, dont la plupart deviendront l'aile gauche de la révolution) : Elle **interdit les regroupements de travailleurs** (syndicats), « *proscrit les organisations* ouvrières, dont les *corporations des métiers, les rassemblements paysans et ouvriers et le compagnonnage.* Au cours du siècle suivant, elle *interdit les grèves*, mais aussi *certaines formes d'entreprises non lucratives comme les mutuelles*. Elle se fonde sans doute sur l'esprit de 1789 affirmant qu'il *« n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de coopération »* : ce qui signifie que ces citoyens de fraîche date sont entièrement affranchis et protégés par les nouvelles institutions républicaines et qu'ils n'ont plus besoin de représentations collectives autres.
Certains y ont cependant vu la garantie de la **liberté d'entreprise**, conçue selon les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, comme moyen d'assurer l'enrichissement de la nation et le progrès social.

1793 : suffrage **censitaire** : seul les hommes riches (ceux qui payent le «cens ») votent.

1791 : La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne *Olympe de Gouges* (Jamais voté)

En **1794**, à la décapitation de Saint-Just et Robespierre, qui défendaient l'intégrité (voire l'intégrisme) de la révolution, la place prépondérante du peuple dans le futur régime, et une notion de citoyenneté sans faille,

s'ensuit l'installation d'une bourgeoisie modérée et libérale (issue de la haute bourgeoise des Girondins), dont les maître-mots sont le *libéralisme économique* (initié par les encyclopédistes avant la révolution), la *liberté individuelle* (y compris d'entreprendre) et le *droit de propriété*. L'industrialisation entame alors son essor.

En 1797 Gracchus Babeuf favorable à une **république sociale** est décapité (Conjuration des Égaux contre la Convention).

1804 :
- **le code napoléon** affirme l'incapacité juridique totale de la femme mariée
- Napoléon rétablie l'esclavage

<u>1848 (février)</u> : Révolution populaire renverse Louis Philippe.
« la classe ouvrière naît sur les barricades »
- accent sur les droits économiques et sociaux et sur le devoir de l'État de le réaliser.
- Suffrage universel des hommes …
- droit d'association
- Suppression de **l'esclavage** (Victor Schoelcher)

1848 (juin) :
- Suppression des Ateliers nationaux
- révolte => répression (4 000 morts)

Après 1848, les **Républicains** tournent le dos à la République sociale, naissance du courant **Socialiste**.

1864 : droit de grève

<u>1871</u> : la commune de Paris **18 mars – 27 mai**

- Mouvement libertaire : 1ère prise de pouvoir ouvrier : organisation libertaire (démocratie économique)
- La Commune défaite : Interdiction des associations de travailleurs.

La **Commune de Paris** fut une réaction à la défaite française lors de la guerre franco-prussienne de 1870. et établit pour la ville une organisation. L'appel du 22 mars énonce que *« les membres de l'assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables »*. C'est la consécration du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple : une démocratie directe reposant sur une citoyenneté active, renouant avec l'esprit de la constitution de 1793 qui fait du **<u>droit à l'insurrection</u>** *« le plus sacré des droits et le plus imprescriptible des devoirs »*. On est proche de **l'<u>autogestion</u>** (une république sociale et démocratique). Le Conseil de la Commune, issu d'un mouvement populaire, se préoccupe d'améliorer la condition des prolétaires. La Commune entend réaliser l'aspiration du mouvement ouvrier français du XIXe siècle : *« l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes »*. La commune fut réprimée par le sang.

1881 Loi Interdit d'afficher et les imprimeurs crée le syndicat du Livre

1881-1882 lois Ferry sur l'école Public et gratuite (81) puis Laïque et obligatoire (82)

<u>1884</u> (le 21 mars) **Liberté syndicale** par la loi Waldeck-Rousseau.
Elle **légalise les syndicats** (liberté syndicale, liberté de constituer et liberté d'adhérer), et le droit syndical. (C'est l'**abolition de la « loi Le Chapelier »**)

<u>1892</u> : Fondation de la Fédération Nationale des **Bourses du travail** : lieu où les ouvriers peuvent se rencontrer, s'organiser.
En son sein et sous l'impulsion de Fernand Pelloutier, se forgent les thèses anarcho-syndicalistes (un syndicalisme révolutionnaire anti-étatique basant son action sur la grève générale) qui marqueront le mouvement syndical français.

<u>1898</u> : le **Mutualisme**
Mouvement coopératif

1901 : **Loi sur les associations**

1905 : séparation de l'Église (privé) et de l'État (public) : la laïcité

<u>1914 à 1918 : guerre</u>

1920 :

- les femmes ont le droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari
- loi interdisant l'avortement (crime, passible de la cour d'Assise) et la contraception

1936 : Front Populaire avec grève générale : **les accords Matignon**

- Création du droit syndical (réintégration des grévistes).
- Création des conventions collectives
- et des délégués du personnel

1938 : la femme mariée n'est plus « incapable civile », elle peut

- avoir une carte d'identité et un passeport,
- ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son époux

1940-44

- Interdiction des partis politiques, suppression des municipalités
- dissolution des syndicats, création et retour des corporations,
- suppression des avantages sociaux des accords Matignon et des conventions collectives, suppression des délégués du personnel.
- Tribunaux spéciaux « sans appel »

1944 (le 15 mars) Programme du Conseil National de le Résistance

1945 la libération : les droits fondamentaux sont rétablis

- Droit de *vote des femmes*: elles deviennent « électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » (ordonnance du 21avril 1944)
- création de La *Sécurité Sociale* : maladie, vieillesse, allocation familiale, accident du travail
- *Droit de grève inscrit dans la constitution*.
- Loi concernant les délégués du personnel
- création des *Comités d'entreprise*
  - Information sur la gestion de l'entreprise
  - Budget (redistribution loisirs, vacances, culture…)
- Loi sur le SMIG et sur les *conventions collectives*
- Droit des *fonctionnaires* de se syndiquer
- *Statut des mineurs et de la fonction publique.*
- *Nationalisation* (mines, Électricité, Gaz, Renault,...)
- *Commissariat au plan* et à l'énergie atomique

1967 : loi Neuwirth autorise la contraception

(mais la pub sur cette loi est interdite et il n'y aura jamais de décrets d'application)

1968 :Événement de mai 1968 avec grève générale.

- Droit syndicaux dans l'entreprise (loi 27 du 12/68)
- droits des sections syndicales et des délégués syndicaux dans l'entreprise

1970 : l'autorité paternelle devient « parentale »

1972 : loi sur l'égalité des salaires homme / femme

1975 : loi Weil autorise l'interruption de grossesses (l'avortement) (définitive 1980)

1973 : (11 septembre) **coup d'état au Chili** (renversement d'un régime démocratique)

- droit de vote interdit
- droits syndicaux, d'expression, de manifestation interdits

1981 arrivée de la gauche au pouvoir

- L'une des 100 propositions de Mitterrand concerne le droit de **vote des étrangers** aux élections municipales. Elle ne sera pas tenue.
- 1982 - 1983 : les lois de décentralisation
- 4/10/82 et 28/11/82) **Lois Auroux** : *« Citoyens dans la cité, les travailleurs doivent l'être aussi dans leur entreprise »*, ce qui était une idée avortée de la révolution française ; d'où :
  - interdiction de toute discrimination (politique, syndicale ou religieuse)
  - création du droit d'expression des salariés sur leurs conditions de travail ; dotation minimale de fonctionnement du CE (0,2 %) ; obligation de NAO (Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires et ce qui y touche de près ou de loin) ; nouveau CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail) ; droit de retrait en cas de danger grave et imminent ; formation économique des élus de CE.
- 1982 : remboursement de l'avortement
- 1983 : loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- 1984 : reconnaissance de l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux

1988 : création du RMI

1999 : la loi doit « favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »

2005 : suite au refus des français et hollandais de ratifier le Traité Constitutionnel Européen (« **Non »** au référendum) refus de le valider,

2008 le traité de Lisbonne (qui remplace le TCE) est validé par les chambres **sans référendum.**

Le **suffrage indirect** (le Congrès) **remplace le suffrage direct** (référendum)

2008 primauté de **l'accord d'entreprise** sur **l'accord de branche**, ce qui modifie la hiérarchie du droit. (Loi El Khomri)

2015 Loi NOTRe sur l'**intercommunalité** :, renforce l'Intercommunalité (suffrage indirect) au suffrage directe (Commune) Éloigne les électeurs des décideurs